

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Français, langue d'enseignement

5^e année du secondaire

Écriture 132-520

Décembre 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9353 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES	1
NATURE ET OBJECTIFS	1
CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	1
SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	2
COMPÉTENCE ÉVALUÉE.....	2
RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE	2
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ.....	3
SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT.....	3
PRÉPARATION À L'ÉPREUVE	3
TÂCHE D'ÉCRITURE.....	4
SECTION 4 EXTRAITS D'UNE ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	6
EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE	6
EXEMPLE D'UNE TÂCHE D'ÉCRITURE	17
ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION	18
ANNEXE II TABLEAU DE CORRESPONDANCE	19

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur l'épreuve ministérielle de français, langue d'enseignement, de la 5^e année du secondaire. Il présente la forme que prend l'épreuve, son déroulement, ainsi que des exemples extraits d'une épreuve passée.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires ainsi que la version la plus récente de la grille d'évaluation.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 4^e et de 5^e secondaire sont imposées par le ministre de l'Éducation aux fins de la sanction des études et de l'attribution du diplôme d'études secondaires. Le Ministère organise trois sessions d'examen pour ces épreuves : une en décembre-janvier, une en mai-juin et une en août.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#).

Comme tous les jeunes inscrits à une session d'examen pour une matière donnée font la même épreuve, les dates et heures indiquées dans l'[horaire officiel](#) doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les jeunes du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

Ainsi, pendant une épreuve, il est interdit à quiconque de soutenir les jeunes de quelque façon que ce soit, par exemple en clarifiant la tâche, en apportant des précisions, en expliquant ou en traduisant des mots ou des expressions, ou en reformulant des consignes. Si cette directive n'est pas respectée, l'épreuve pourrait être invalidée par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les jeunes ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration des épreuves dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins du jeune et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

COMPÉTENCE ÉVALUÉE

L'épreuve de français, langue d'enseignement, de la 5^e année du secondaire permet d'évaluer la compétence 2 du programme, *Écrire des textes variés*.

RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE

La passation de l'épreuve a lieu en salle d'examen à des moments distincts précisés à l'[horaire officiel](#). L'épreuve, qui porte sur un sujet d'actualité, se déroule dans l'ordre présenté ci-dessous.

1. Préparation à l'épreuve (2 périodes ou l'équivalent)

Une semaine avant la réalisation de la tâche d'écriture, la ou le jeune reçoit un document intitulé *Dossier préparatoire*, qui comprend notamment des activités portant sur le sujet de l'épreuve, cinq à huit textes courants sur ce sujet et une feuille de notes à remplir. En salle d'examen, le jeune réalise les différentes activités, qui l'amèneront à se situer par rapport au sujet de l'épreuve, à s'informer sur ce sujet, à sélectionner des informations pertinentes ainsi qu'à les noter et à les organiser sur sa feuille de notes. Il peut également poursuivre sa préparation à tout moment à l'extérieur de la salle d'examen.

Les activités de la phase préparatoire sont obligatoires, mais elles ne sont pas évaluées.

2. Réalisation de la tâche d'écriture (3 h 15 min)

Le jour de l'épreuve, en salle d'examen, le jeune rédige individuellement une lettre ouverte d'environ 500 mots à l'aide de sa feuille de notes et d'ouvrages de référence autorisés.

Dans sa lettre ouverte, le jeune est appelé à :

- faire valoir une position (thèse) avec cohérence (pertinence, non-contradiction, continuité, progression);
- faire valoir ses idées auprès des visiteurs d'un site Web sur un sujet comportant des enjeux;
- recourir à l'un ou l'autre des procédés argumentatifs étudiés à la fin du 2^e cycle du secondaire;
- appuyer ses propos sur des informations pertinentes;
- traiter l'information en profondeur;
- recourir à des connaissances linguistiques acquises au cours de sa scolarité;
- transférer des apprentissages faits en lecture et en communication orale.

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Seuls les documents suivants, en version papier, peuvent être apportés et utilisés.

- Feuille de notes détachée du Dossier préparatoire du jeune, vérifiée préalablement par une évaluatrice ou un évaluateur (voir l'encadré à la page 4)
- Tout dictionnaire usuel ou spécialisé unilingue français
- Grammaire ou code grammatical
- Recueil de conjugaison

Le jeune peut apporter ses propres ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. S'il apporte ses propres ouvrages de référence, il n'est pas autorisé à les partager avec d'autres.

Matériel non autorisé

Le matériel suivant n'est pas autorisé.

- Dossier préparatoire
- Feuille de notes non conforme
- Tout document maison (par exemple : notes de cours, feuille de notes autre que celle incluse dans le Dossier préparatoire)
- Tout document essentiellement destiné à guider la démarche d'écriture
- Tout document essentiellement destiné à présenter une méthode de révision de texte
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.), à moins que son utilisation ait été planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve¹

De plus, le jeune ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil numérique (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes, ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données.

SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE

La ou le jeune dispose de l'équivalent de deux périodes en salle d'examen pour se préparer à la tâche d'écriture. Il réalise la première partie de la préparation à l'épreuve seul et sans accompagnement de l'évaluatrice ou de l'évaluateur. Il peut poursuivre, toujours de façon autonome, cette préparation à la maison.

1. L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) pourrait être autorisée à certaines conditions. Cette utilisation doit être planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage.

Au début de sa préparation, qui a lieu environ une semaine avant la réalisation de la tâche d'écriture, le jeune reçoit le Dossier préparatoire et il amorce sa réflexion à l'aide de ce document. Il prend d'abord connaissance du sujet de l'épreuve, du destinataire du texte à rédiger et de la politique éditoriale, qui l'invite entre autres à utiliser une langue standard, à présenter des informations fiables et à éviter les propos de nature trop personnelle. Il peut également consulter la grille d'évaluation. Puis, il réalise des activités préparatoires visant à le sensibiliser au sujet abordé et à clarifier certains concepts qui s'y rattachent (la forme de ces activités peut varier d'une épreuve à l'autre). Par la suite, le jeune lit et annote les textes présentés dans le Dossier préparatoire.

Durant la deuxième partie de sa préparation, le jeune est invité à échanger à propos des enjeux soulevés par les activités préparatoires et les textes du dossier, selon les modalités établies par l'organisme scolaire.

Le jeune peut apporter le Dossier préparatoire à la maison pour poursuivre sa préparation à l'épreuve. Toutefois, il lui est interdit de le diffuser, en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit et par quelque moyen que ce soit, y compris par l'entremise des réseaux sociaux.

Durant toute sa préparation à l'épreuve, le jeune remplit sa feuille de notes, à laquelle il aura droit lors de la réalisation de la tâche d'écriture. Cette feuille doit respecter les éléments mentionnés dans l'encadré ci-dessous. Elle sera vérifiée avant l'épreuve d'écriture et, si elle n'est pas conforme, le jeune devra y apporter les modifications nécessaires.

Le jeune peut consigner sur sa feuille de notes les éléments suivants :

- les informations jugées pertinentes et les sources utilisées;
- ses réflexions et réactions par rapport aux propos des textes (le style télégraphique est privilégié par rapport au texte suivi);
- les éléments susceptibles d'être utiles pour vérifier et améliorer la qualité d'un texte (vocabulaire, syntaxe, ponctuation, orthographe d'usage et orthographe grammaticale).

La feuille de notes ne doit contenir ni texte complet, ni partie de texte (introduction, paragraphe de développement, conclusion), ni plan de texte rédigés à l'avance.

Des exemples extraits d'un Dossier préparatoire sont présentés aux pages 6 à 16.

TÂCHE D'ÉCRITURE

Réalisation

Le jour de la réalisation de la tâche d'écriture, le jeune apporte sa feuille de notes en salle d'examen. Il reçoit trois cahiers :

- Tâche d'écriture;
- Cahier de rédaction (version provisoire);
- Cahier de rédaction (version définitive).

Le jeune dispose de 3 heures 15 minutes consécutives pour planifier, rédiger, améliorer et réviser, individuellement, une lettre ouverte d'environ 500 mots destinée au lectorat du recueil *Pouvoir des mots*, qui pourrait être publié sur le site Web du Ministère¹.

Le jeune prend tout d'abord connaissance de la tâche d'écriture, qui consiste en une question à traiter portant sur le sujet du Dossier préparatoire. Un exemple de tâche d'écriture est présenté à la page 17.

Par la suite, dans le Cahier de rédaction (version provisoire), le jeune planifie son texte et en rédige la version provisoire. Ce cahier comporte un rappel du destinataire et de la politique éditoriale, une page pour la planification du texte, des pages pour la rédaction de la version provisoire du texte, ainsi que la grille d'évaluation.

Pour réaliser la tâche d'écriture, le jeune peut consulter sa feuille de notes ainsi que les ouvrages de référence autorisés.

Enfin, le jeune rédige, avec un stylo à encre bleue ou noire², la version définitive de son texte, qu'il a pris soin d'améliorer et de réviser, dans le Cahier de rédaction (version définitive). **Seul le texte rédigé dans ce cahier sera corrigé.** Le jeune doit donc planifier son temps afin de pouvoir terminer la rédaction de la version définitive de son texte dans le temps alloué.

Si, après 3 heures 15 minutes, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

À la fin de l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluateur l'ensemble des cahiers ainsi que sa feuille de notes avant de quitter la salle d'examen.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

Le texte est corrigé à partir des documents suivants :

- la grille d'évaluation, qui décrit les éléments observables associés à chaque critère;
- le tableau de correspondance, qui indique la pondération des critères.

Un exemple de chacun de ces outils est fourni aux annexes I et II. Ils sont également inclus dans le [Document d'information](#).

1. Le recueil *Pouvoir des mots* présente des textes d'élèves produits dans le cadre de l'épreuve ministérielle d'écriture.

2. Pour les besoins de la correction centralisée, seuls les stylos à encre bleue ou noire peuvent être utilisés pour écrire la version définitive de la lettre ouverte.

SECTION 4 EXTRAITS D'UNE ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Les exemples présentés dans cette section sont tirés de l'épreuve intitulée *Le tourisme au 21^e siècle*. Il est à noter que le nom du Ministère a été changé depuis la publication de cette épreuve.

EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE

Présentation de l'épreuve



PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Tout au long de votre parcours scolaire, vous avez eu l'occasion de développer vos compétences en français, que ce soit en lisant diverses publications, en rédigeant des textes, en ayant recours à l'écoute ou encore en prenant la parole dans des situations de communication variées. L'épreuve qui vous est présentée aujourd'hui a pour but d'évaluer votre compétence à écrire. Une lecture critique des textes proposés ainsi qu'une discussion avec d'autres personnes pourront vous aider à approfondir votre réflexion sur le sujet soumis.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a inscrit la langue française dans ses priorités et souhaite valoriser la grande qualité des textes rédigés par des élèves de cinquième secondaire, à l'occasion de l'épreuve unique. C'est pourquoi le Ministère a créé dans son site Web (www.mels.gouv.qc.ca) une section intitulée *Pouvoir des mots* où pourraient être déposés les textes les plus intéressants et les mieux élaborés. Ce site est visité par des dizaines de milliers de personnes chaque année.

D'ici quelques jours, vous aurez donc à rédiger une lettre ouverte dans laquelle vous défendrez une thèse soutenue par une argumentation étayée portant sur le tourisme au 21^e siècle. Comme cette lettre pourrait être lue par un vaste lectorat¹, vous devrez y apporter le plus grand soin et respecter la politique éditoriale exposée à la page suivante.

Afin de vous aider à mener une réflexion sérieuse sur le sujet proposé et de vous soutenir dans la préparation de cette lettre, un dossier préparatoire vous est remis aujourd'hui. Il comporte, en plus de la politique éditoriale, des activités préparatoires, des textes courants, des éléments de discussion, une grille d'évaluation ainsi qu'une feuille de prise de notes. L'accès à ce dossier sera interdit durant la rédaction. Seule votre feuille de notes demeurera à votre disposition.

Le jour de l'épreuve, une question sur le sujet à traiter vous sera soumise. Vous y répondrez en faisant valoir vos idées et en vous appuyant sur des informations pertinentes. Vous disposerez de trois heures quinze minutes pour rédiger une lettre ouverte d'environ 500 mots.

Bonne préparation!

L'équipe de *Pouvoir des mots*

1. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous devez considérer que vos destinataires sont des lectrices et lecteurs de journaux.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le texte que vous vous apprêtez à rédiger pourrait être diffusé dans la section *Pouvoir des mots* du site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Puisque ce site est destiné à un vaste public (élèves, parents, employeurs, étudiants, enseignants, journalistes, etc.), vous devrez, dans le contexte de la présente épreuve, respecter la politique qui s'y applique, soit :

- susciter l'intérêt ou la réflexion du public cible par le choix des idées, la façon de les exprimer, l'angle adopté pour les présenter ou les liens établis;
- utiliser une langue standard;
- utiliser des informations fiables;
- éviter les propos de nature trop personnelle (anecdotes, confidences, aveux, etc.);
- respecter la propriété intellectuelle en ne vous attribuant pas les propos d'autrui;
- éviter les propos qui pourraient mettre en cause l'intégrité ou la réputation de certaines personnes.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

1. Découvrir le tourisme sous différents angles

A. Le *Petit Robert* définit ainsi le terme *tourisme* :

Le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre).

Dans le tableau ci-dessous, nommez des lieux de votre région ou d'une région voisine susceptibles d'attirer des touristes. Ensuite, indiquez les points d'intérêt qui caractérisent chacun de ces lieux.

Lieu	Points d'intérêt

B. En équipe, comparez vos réponses. Partagez-vous la même vision à l'égard du tourisme dans votre région ou dans une région voisine?

C. Si vous pouviez partir en voyage à la fin de vos études secondaires, quelles destinations choisiriez-vous? Justifiez vos choix.

Destinations : _____

Justifications : _____



LE TOURISME
AU 21^e SIÈCLE

Par Le Guide du Routard

Tourisme durable [extrait]

[...]

VOYAGER, C'EST AUSSI ÊTRE UN TOURISTE...

Le voyage est d'abord synonyme d'évasion, et donc de rêve. Oubliés les soucis du quotidien, place à la détente, à la découverte et au dépaysement... Le voyage, c'est aussi et surtout un formidable moyen de rencontre entre les peuples, une belle occasion pour ouvrir les yeux sur la réalité d'autres conditions de vie et pour tenter chaque jour de comprendre un peu mieux ce monde qui nous entoure.

S'il est empreint d'oisiveté dans notre inconscient collectif, le voyage est aussi le produit d'une activité économique majeure qu'on appelle le tourisme. De nombreuses personnes se considèrent comme des voyageurs plutôt que comme de simples touristes, car le terme *touriste* présente pour eux une connotation péjorative. Que l'on souhaite rencontrer la population et s'immerger dans la culture locale ou bien profiter d'une belle plage, le touriste, c'est forcément l'autre, celui qui bien souvent nous agace avec son appareil photo et son téléphone portable...

Pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence : en voyage, nous sommes tous des touristes, quels que soient le but et le style de nos vacances. À pied, en bus ou en avion, en formule tout compris dans un Hôtel-Club ou bien en routard, nos déplacements touristiques induisent des impacts à la fois positifs et négatifs sur l'économie, la culture et l'environnement de notre destination de vacances. Quels sont-ils?



© iStockphoto/PixelEmurgo

LE TOURISME, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MAJEURE

En 1950, on dénombrait 25 millions d'arrivées internationales, 165 millions en 1970, alors qu'en 2007, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) estimait à 898 millions le nombre d'arrivées de touristes dans le monde. Le secteur touristique représenterait aujourd'hui plus de 550 milliards de dollars de dépenses et l'équivalent de 200 millions d'emplois dans le monde (soit 8 % des emplois), ce qui en ferait la première industrie de la planète. [...]

LE GUIDE DU ROUTARD, *Tourisme durable*, Paris, Hachette, 2008, p. 18.



Par Geneviève Gourdeau

CES PÉRIPLÉS QUI FORMENT LA JEUNESSE

Le mois de mai voit arriver la fin des sessions d'hiver dans les cégeps et les universités québécoises. Plusieurs étudiants entreprendront un travail ou un stage d'été. Certains poursuivront les études en short ou en petite robe. D'autres, enfin, partiront en voyage, pour élargir leurs horizons, apprendre au contact d'autres cultures, ou simplement avoir du plaisir et profiter pleinement de leur jeunesse.

Valérie, 21 ans, étudiante en enseignement préscolaire et primaire à l'Université Laval, part début juin pour deux mois complets en Europe. Elle passera l'été à se balader avec le sac au dos, un peu partout en Europe, avec une copine. Le classique des classiques, quoi. La jeune femme originaire de la Gaspésie a des papillons dans l'estomac en pensant au jour du départ.

« Je n'ai jamais pris l'avion. J'ai toujours fait des voyages en voiture ou en autobus, avec ma famille ou des amis. C'est le cas de le dire, que le cordon va définitivement être coupé avec cette expérience », affirme la future enseignante. Valérie atterrira à Paris, où elle et son amie prévoient passer « minimum une semaine », puis décideront ensuite où le bon vent les amènera.

Elles ont dans leur mire le reste de la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et, si elles ont du temps, la Grande-Bretagne.

Bien sûr, l'Europe avec un sac à dos est toujours très populaire comme premier voyage d'exploration. Mais, selon une étude conduite par l'UQAM pour Tourisme Jeunesse, les cinq destinations internationales préférées des jeunes Canadiens sortent largement du cadre européen. Si la France arrive bonne première, elle est suivie par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et le Royaume-Uni.

La Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni attirent un grand nombre de jeunes voyageurs par des campagnes promotionnelles ciblées, centrées sur l'aventure, la culture, le patrimoine et le plaisir. Aussi, le logement y est accessible et peu coûteux.



© iStockphoto.com/realstock

L'autre grand classique, du moins pour les jeunes Québécois, est bien sûr de partir dans l'Ouest canadien pour apprendre l'anglais. Marie-Sol [...], aujourd'hui dans la jeune trentaine, témoigne : « À 17 ans, je suis allée à Banff, dans la vallée de l'Okanagan et à Vancouver pour améliorer mon anglais. Je suis partie en voiture avec une amie et mon sac à dos. On a fait du camping comme des nomades pendant deux mois, avec des Québécois. Je n'ai pas prononcé un mot d'anglais, ou à peine... Je suis revenue au bout de deux mois, crevée mais remplie d'histoires [formidables]! »

Un rite de séparation

Les premiers grands voyages permettent aux jeunes de conquérir leur autonomie, de s'arracher à leur terre natale, de couper le cordon avec leur famille une fois pour toutes, de s'ouvrir au reste du monde. Ceux qui



l'ont déjà vécu le savent bien : on ne peut démentir l'affirmation selon laquelle « les voyages forment la jeunesse ».

On ne parle pas ici du voyage dans le Sud dans un hôtel tout compris, bien entendu. On parle du voyage avec un bagage modeste, un budget à respecter, des transports et de l'hébergement à organiser en cours de route, des villes et des villages à explorer, des endroits historiques et des paysages à découvrir, des imprévus, des rencontres intéressantes, des moments de découragement et d'autres moments de pure joie.

Quelles sont les plus grandes appréhensions de Valérie à l'approche de son voyage? « Je n'en ai pas vraiment. J'ai surtout vraiment très hâte. Je ne suis pas peureuse de nature, mais je suis consciente qu'il va y avoir des moments peut-être plus difficiles, des imprévus. On va prendre ça un jour à la fois et apprécier le voyage. »

Valérie et son amie le découvriront bientôt, dans un voyage « qui forme la jeunesse », on marche beaucoup, on cherche dans un guide, sur une carte, sur son iPhone ou iPod touch, on prend le train, l'autobus, on trimballe son sac à dos jusqu'à avoir des marques rouges aux épaules. Il y a des moments où l'on veut pleurer de bonheur, d'autres où l'on veut pleurer tout court.

Mais il y a toujours, toujours des gens pour nous aider, surtout quand on est jeune. Il est vrai qu'il est plus facile de faire des rencontres intéressantes et de laisser tomber les barrières lorsqu'on affiche un visage juvénile.

« Moi, j'aimais bien partir hors saison, pendant que les autres étaient à l'école », raconte Isabelle [...], 34 ans, qui a voyagé beaucoup au début de la vingtaine.

« J'avais tous les sites touristiques pour moi seule et je rencontrais des Européens qui étaient en vacances, dans les auberges de jeunesse. On avait de belles conversations. Il faut en profiter quand on est jeune, car c'est plus facile de rencontrer des gens. Quand tu es jeune, les gens veulent t'aider et vont plus vers toi, ils te remarquent plus. »

Pourquoi les jeunes entreprennent-ils des voyages et qu'en retirent-ils? Selon le Réseau de veille en tourisme, les jeunes « partent pour découvrir le monde, travailler ou étudier, s'amuser et rencontrer des gens. Les jeunes voyageurs reviennent avec beaucoup plus que l'atteinte de leurs objectifs de départ ».

Ouvrir ses horizons

En effet, selon des résultats de sondages réalisés par la World Youth Student & Educational (WYSE) Travel Confederation, outre l'atteinte des objectifs de départ, les jeunes voyageurs retirent d'autres bénéfices de leurs pérégrinations. Les voyages leur ouvrent des horizons nouveaux, développent leur assurance et, surtout, les amènent à manifester plus de tolérance et de confiance envers les cultures et les peuples différents des leurs.

Les jeunes mentionnent également le développement d'une soif de voyager de nouveau ainsi qu'une plus grande flexibilité dans la vie de tous les jours, au retour. De plus, environ un tiers des jeunes considèrent être devenus une nouvelle personne à leur retour de voyage. Ils surmontent plusieurs défis personnels, ce qui leur procure un sentiment d'accomplissement.

Autant de bonnes raisons de lever l'ancre et de partir à la découverte de ce gros village global.



Par Toby Muse

NAZARETH, VILLAGE INDIGÈNE DE COLOMBIE INTERDIT AUX TOURISTES



© iStockphoto/andrea road

À l'extrême sud de la Colombie, en Amazonie, les visiteurs affluent, attirés par le retour à la nature et la découverte des traditions indigènes, mais la manne touristique n'est pas du goût de tous : à Nazareth, l'entrée leur est interdite, pour préserver une culture ancestrale.

L'Amazonie colombienne, qui partage des frontières avec le Brésil et le Pérou, attire de plus en plus d'étrangers, intéressés par un « écotourisme » à l'écart des sentiers battus et la découverte d'une faune et d'une flore parmi les plus variées de la planète.

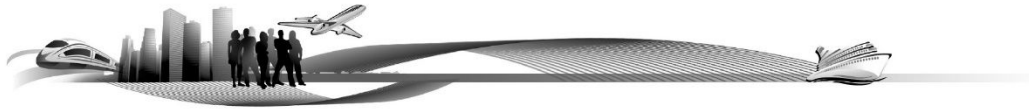
En 2010, ils étaient 35 000. Mais les touristes ne peuvent plus, entre une observation de singes et une baignade aux côtés des dauphins roses du fleuve Amazone, visiter la réserve indigène de Nazareth. Ce village situé en bordure de l'Amazone à une vingtaine de minutes en bateau de la ville de Leticia (1 200 km au sud de Bogotá) leur est interdit depuis deux ans.

À l'entrée, deux Indiens munis du traditionnel bâton de la garde indigène barrent la route aux intrus. Toute visite, même autorisée, est répertoriée, pièce d'identité à l'appui.

Texte 3 d'un Dossier préparatoire (Suite)

LE TOURISME
AU 21^e SIÈCLE

19



« La décision a été prise par une importante assemblée d'habitants », explique à l'AFP [Agence France-Presse] le « Curaca » (porte-parole de la communauté) Isaías Julian Pereira, représentant 800 habitants, à 80 % des Indiens ticunas. La mesure, dit-il, a été longuement discutée dans le respect de la coutume, en vertu de laquelle les décisions doivent être prises collectivement, puis elle a été soumise au « conseil des anciens ».

« Nous avons beaucoup de problèmes. Les gens venaient, laissaient des déchets, des sacs-poubelles, des bouteilles en plastique. Maintenant les touristes ne peuvent pas entrer comme cela. Il faut une autorisation de l'assemblée », explique-t-il.

« Les touristes viennent et nous brusquent avec leurs caméras », témoigne un habitant, Grimaldo Ramos.

« Imaginez que vous êtes assis chez vous et que des étrangers viennent prendre des photos. Cela vous déplairait », explique-t-il.

En plus, « nous y gagnons très peu. Ils achètent quelques pièces d'artisanat et s'en vont. Ce sont les agences de voyages qui gagnent de l'argent », affirme aussi Juvencio Pereira, l'un des gardes. Les Ticunas, peuple en danger d'extinction qui compterait encore quelque 30 000 membres selon les Nations unies, ont peur de voir leur culture transformée par les visiteurs.

Dans leur tribu, la vie doit se dérouler en harmonie avec la nature et les « trois mondes » — supérieur, inférieur (le royaume des eaux) et intermédiaire, où vivent les hommes et certains démons. Ils disent vouloir éviter que leurs enfants adoptent le langage et les coutumes vestimentaires des étrangers. « Si nous ne conservons pas (notre culture), d'ici trente ans, tout sera fini », explique le Curaca.

Pour les touristes, poser des questions aux locaux relève de la curiosité polie. Pour les indigènes, il s'agit d'une intrusion ou d'indiscrétion. « Nous n'aimons pas qu'ils interrogent des membres de notre communauté sur nos savoirs traditionnels, en particulier les pratiques médicinales », explique le garde.

À Leticia, ville dont dépend la réserve de Nazareth, on affirme qu'« aucune étude ne prouve à ce stade un impact négatif sur l'environnement de la hausse du tourisme ». Mais la décision appartient aux Indiens. Juan Carlos Bernal, chargé à la mairie de l'environnement et du développement, assure que la loi colombienne permet aux indigènes de réglementer comme ils l'entendent l'accès à leur communauté. Selon lui, si ses habitants ne veulent pas être observés comme des animaux sauvages, la communauté ne vit pas pour autant coupée du monde qui l'entoure : son école primaire est tenue par des religieuses catholiques. Et tous les jours ses membres vont travailler à Leticia.

Toby MUSE, Agence France-Presse, *Nazareth, village indigène de Colombie interdit aux touristes*, [En ligne], 14 mars 2011.
[<http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/amerique-latine/colombie/201103/14/01-4379161-nazareth-village-indigene-de-colombie-interdit-aux-touristes.php>]
(Consulté le 16 janvier 2013).

Exemple d'une activité de discussion

32

**LE TOURISME
AU 21^e SIÈCLE**

DISCUSSION

En équipe de trois ou quatre, discutez des enjeux liés au tourisme au 21^e siècle en vous aidant des éléments présentés dans le tableau suivant. Une ou un porte-parole pourrait faire part, à tous les élèves de la classe, des réflexions suscitées. Les idées qui émergeront de cette discussion pourraient enrichir votre feuille de notes.

Ce que vous saviez du sujet avant de réaliser les activités préparatoires.

Ce que vous avez appris en effectuant les activités préparatoires.

Vos réactions et réflexions suscitées par les textes du dossier de lecture.

Les faits de l'actualité ou vos expériences personnelles en relation avec le sujet.

Exemple d'une feuille de notes (Recto)

FEUILLE DE NOTES

Pour tirer profit de cette feuille, notez-y :

- les informations que vous jugez les plus pertinentes sur le sujet ainsi que leurs sources respectives;
- vos réflexions et vos réactions suscitées par certains propos contenus dans les textes (le style télégraphique est privilégié par rapport au texte suivi);
- des éléments qui vous seront utiles pour vérifier et améliorer la qualité de votre texte (vocabulaire, syntaxe, ponctuation, orthographe d'usage et orthographe grammaticale).

Apposez l'étiquette autocollante ou inscrivez les renseignements demandés ci-dessous.

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE			
	ANNÉE	MOIS	JOUR
NOM DE L'ORGANISME			
NOM DE L'ÉCOLE			

Remarques. – La feuille de notes ne doit contenir ni texte complet, ni partie de texte (introduction, paragraphe de développement, conclusion), ni plan de texte rédigés à l'avance.
– La feuille de notes doit avoir été vérifiée AVANT la réalisation de la tâche d'écriture. Elle sera recueillie à la fin de l'épreuve et transmise au Ministère. Toute feuille de notes peut faire l'objet d'une vérification après l'épreuve.

Exemple d'une feuille de notes (*Verso*)

FEUILLE DE NOTES (*Suite*)

EXEMPLE D'UNE TÂCHE D'ÉCRITURE

3

TÂCHE D'ÉCRITURE

Vous devez rédiger, à l'intention des personnes qui consultent la section *Pouvoir des mots* du site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une lettre ouverte d'environ 500 mots dans laquelle vous répondez à la question ci-dessous en faisant valoir vos idées.

Faut-il encourager le tourisme?

RAPPEL

Les textes que le Ministère présentera dans la section Pouvoir des mots devront :

- *traduire la vision des jeunes du Québec;*
- *susciter l'intérêt ou la réflexion des lecteurs;*
- *respecter la propriété intellectuelle;*
- *contenir des propos qui s'appuient sur des informations fiables;*
- *éviter les propos de nature trop personnelle (anecdotes, confidences, aveux, etc.);*
- *être rédigés dans une langue standard.*

ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION

5^e SECONDAIRE

Nom de l'élève : _____

Groupe : _____

<i>Écrire des textes variés – Appuyer ses propos en élaborant des justifications et des argumentations</i>					
CRITÈRES	A MANIFESTATION D'UNE COMPÉTENCE MARQUÉE	B MANIFESTATION D'UNE COMPÉTENCE ASSURÉE	C MANIFESTATION D'UNE COMPÉTENCE ACCEPTABLE	D MANIFESTATION D'UNE COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE	E MANIFESTATION D'UNE COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE
1. Adaptation à la situation de communication (30 %)	Tient compte de tous les éléments de la tâche ¹ : ▪ en recourant à des arguments pertinents pour défendre sa thèse et en les développant de façon approfondie et personnalisée ² ; ▪ en utilisant des moyens efficaces et variés pour adopter et maintenir un point de vue ³ .	Tient compte de tous les éléments de la tâche : ▪ en recourant à des arguments pertinents pour défendre sa thèse et en les développant de façon généralement approfondie; ▪ en utilisant des moyens efficaces pour adopter et maintenir un point de vue.	Tient compte de la plupart des éléments de la tâche : ▪ en recourant généralement à des arguments pertinents pour défendre sa thèse et en les développant de façon acceptable; ▪ en utilisant des moyens satisfaisants pour adopter et maintenir un point de vue.	Tient compte de certains éléments de la tâche : ▪ en recourant à des arguments peu pertinents ou contradictoires pour défendre sa thèse ou en développant des arguments de façon très sommaire; ▪ en utilisant certains moyens pour adopter et maintenir un point de vue.	Présente quelques éléments sans tenir compte de la tâche.
2. Cohérence du texte (20 %)	Organise son texte de façon appropriée ET Assure la continuité de façon judicieuse au moyen de substituts ⁴ variés et appropriés ET Fait progresser ses propos en établissant des liens étroits.	Organise son texte de façon appropriée ET Assure la continuité au moyen de substituts variés et appropriés ET Fait progresser ses propos en établissant des liens logiques.	Organise son texte de façon appropriée, malgré des maladresses ET Établit la continuité au moyen de substituts généralement appropriés ET Fait généralement progresser ses propos, malgré des maladresses.	Organise son texte de façon appropriée, malgré des maladresses ET Établit la continuité au moyen de substituts souvent imprécis ou inappropriés ET Fait peu progresser ses propos ou le fait de façon inadéquate.	Présente ses propos sans les organiser ni les lier.
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié (5 %)	Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage. (0 erreur ⁵)	Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage, à l'exception de rares erreurs. (1 ou 2 erreurs)	Utilise des expressions et des mots conformes à la norme et à l'usage, à l'exception de quelques erreurs. (3 ou 4 erreurs)	Utilise des expressions ou des mots généralement conformes à la norme et à l'usage. (5 ou 6 erreurs)	Utilise plusieurs expressions ou mots incorrects. (7 erreurs et plus)
4. Construction des phrases et ponctuation appropriées (25 %)	Construit et ponctue correctement ses phrases sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu. (0 à 4 erreurs ⁵)	Construit et ponctue ses phrases en faisant peu d'erreurs. (5 à 9 erreurs)	Construit et ponctue ses phrases de façon généralement correcte. (10 à 14 erreurs)	Construit et ponctue ses phrases en respectant peu les normes. (15 à 17 erreurs)	Construit et ponctue ses phrases en respectant rarement les normes. (18 erreurs et plus)
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale (20 %)	Orthographie ses mots sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu. (0 à 4 erreurs ⁵)	Orthographie ses mots en faisant peu d'erreurs. (5 à 9 erreurs)	Orthographie ses mots de façon généralement correcte. (10 à 14 erreurs)	Orthographie ses mots en faisant de nombreuses erreurs. (15 à 18 erreurs)	Orthographie ses mots en faisant de très nombreuses erreurs. (19 erreurs et plus)

1. L'élève tient compte de la question à traiter, du destinataire, du genre de texte et du nombre de mots demandé.
2. La personnalisation renvoie aux repères culturels et aux procédés d'écriture utilisés par l'élève (programme d'études, p. 58).
3. Les moyens sont des marques de modalité (vocabulaire connoté, auxiliaires de modalité, différents types et constructions de phrases, figures de style, etc.) utilisées pour exprimer l'attitude de l'élève par rapport à ses propos ainsi que son attitude par rapport au destinataire (programme d'études, p. 112-113).
4. Les substituts (synonymes, termes synthétiques, périphrases, termes indiquant une relation de tout à partie, etc.) sont utilisés pour assurer la continuité (programme d'études, p. 115-116). La variété du vocabulaire lié à la reprise de l'information est prise en compte dans ce critère.
5. Ces nombres d'erreurs sont présentés comme des points de repère pour l'évaluation formelle d'un texte de 500 mots, rédigé dans un temps limité et avec des ressources restreintes. L'évaluation de ce critère devrait faire appel, comme celle des autres critères, au jugement professionnel. Elle ne devrait pas se réduire au simple comptage des erreurs, mais prendre en compte leur nature et leur récurrence, la complexité des phrases, la longueur du texte, etc.

ANNEXE II TABLEAU DE CORRESPONDANCE

	A				B				C				D				E			
Critère 1 (30 %)	30				24				20				15				6			
Critère 2 (20 %)	20				16				13				10				4			
Critère 3 (5 %)																				
Nombre d'erreurs	0				1-2				3-4				5-6				> 6			
Points	5				4				3				2				1			
Critère 4 (25 %)																				
Nombre d'erreurs	0	1-2	3	4	5-6	7-8	9	10-11	12	13	14	15	16	17	18-19	20	21	> 21		
Points	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	12	10	7	4	1	0		
Critère 5 (20 %)																				
Nombre d'erreurs	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9	10-11	12-13	14	15	16	17	18	19	20	21	> 21			
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	6	4	1	0			

